Jeu RGT 31 502 Jeu : Le cabas Isabella

Article 1- Organisation
La société Blancheporte Civad S.A.S., 22 rue de la Blanche Porte à Tourcoing, organise sur son site internet du 21 septembre au 20 octobre 2020 un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé « RGT 31 502 – Jeu : Le cabas Isabella » dont le règlement est déposé chez Maître Sébastien Gobert, Huissier de Justice à Roubaix, associé de la SELARL Gobert, Plassy-Szypula dépositaire du règlement complet de ce jeu.

Article 2- Participation
Cette opération est ouverte à toutes les personnes majeures ayant eu connaissance du jeu sur le site Blancheporte, à l'exception des membres du personnel Blancheporte et de leurs familles.

Article 3- Déroulement du jeu
Pour participer, il suffit de tenter de glisser chaque jour un maximum d'articles de la nouvelle collection « Exclu web »Isabella dans le cabas virtuel et ce du 21 septembre au 20 octobre 2020 inclus. Une seule participation par jour sera enregistrée.
Les 10 gagnants seront tirés au sort par l'application DCode, Le score obtenu par chacune des participantes n'entre pas en ligne de compte dans le tirage au sort qui fait uniquement appel au hasard.

Article 4- Lots mis en jeu
- 10 bons d'achat d'une valeur unitaire de 100 euros à dépenser chez Blancheporte

Article 5 – Attribution des lots
Aucune information ne sera donnée oralement. Les gagnants recevront un mail les informant de leur gain et leur demandant leurs coordonnées postales afin de procéder à l'envoi de leur lot. Sans réponse de leur part sous 30 jours, le lot ne sera pas réattribué.

Article 6- Communication du nom des gagnants
Les gagnants autorisent Blancheporte à faire figurer sur son site leur nom, ville et code postal, sans prétendre à aucune rémunération.

Article 7- Responsabilité
La participation au jeu « le cabas Isabella » implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau Blancheporte décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la maintenance ou du dysfonctionnement des serveurs du jeu, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique. Blancheporte ne pourrait être tenue pour responsable si, au cas où les circonstances les y obligeaient, ce jeu devait être modifié ou reporté.

Article 8- Remboursement des frais de jeu
Etant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion

par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer au jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

Si l'internaute ne se trouve pas dans la situation exposée ci-dessus, les frais de participation (sur la base de 3 minutes de connexion) seront remboursés sur demande écrite, accompagnée d'un justificatif à Blancheporte - Service Clientèle - 59971 Tourcoing cedex (timbre de demande de remboursement remboursé sur demande au tarif lent en vigueur).

Article 9- Informatique et Libertés
Les données personnelles demandées par Blancheporte sont nécessaires pour permettre la prise en compte de la participation, la détermination du/des gagnants, l'attribution ou l'acheminement des lots. En participant, vous acceptez de recevoir nos offres commerciales, sauf opposition de votre part. Tout participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement des données le concernant qu'il peut exercer en écrivant à Blancheporte - Service Clientèle - 59971 Tourcoing cedex en joignant la copie de sa carte d'identité.

Article 10- Règlement
La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement ainsi que des modalités de participation.
Le règlement du jeu sera consultable sur le site Blancheporte pendant toute la durée de l'opération. Il sera également adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse en précisant l'intitulé de l'opération, à savoir : RGT 31 503 Jeu : le cabas Isabella » (Timbres de demande de règlement remboursés sur simple demande sur la base du tarif lent "lettre" en vigueur).